

## EDITORIAL

### Des stages de poterie

Visiblement, Monsieur le Ministre Claude Allègre a bien réussi sa campagne de dénigrement. Les stages de formation continue passent plus au moins à la trappe. Des professeurs renoncent à se mettre ce travail supplémentaire sur le dos puisqu'il est si peu apprécié ou parce qu'il faut trouver à remplacer les heures de cours qui sauteraient, des proviseurs n'accordent qu'avec parcimonie des inscriptions de professeurs à des stages, et des stages sont éliminés car ils n'ont pas trouvé de ce fait plus de quinze participants.

Mais voilà qu'un document, qui provoqua notre étonnement, nous fut mis entre les mains. Dans la kyrielle de réunions supplémentaires du mois de janvier (réunions parents-professeurs, réunion d'information pour l'orientation des élèves après bac, conseil d'enseignement ...) se trouvait donc le conseil d'enseignement pour lequel les professeurs auraient dû - si seulement il en avaient eu le temps - remplir un questionnaire sur une "*Analyse des besoins en formation des personnels*".

Etait-ce une plaisanterie ou avions-nous de nouveau droit à une formation continue? Ni l'un, ni l'autre; le titre avait produit un malentendu. Tout de même, une première partie avait pour objet la pédagogie et s'adressait aux professeurs mais le reste concernait l'administration de l'établissement. Cependant cette liste de besoins envisagés pour la pédagogie provoqua quelques interrogations.

Passées certaines formulations pompeuses qui faisaient sourire, du style :

“• *décliner le projet pédagogique en termes d'objectifs et de progression d'objectifs, à partir des contenus des programmes et des référentiels.*”

on nous proposait de pratiquer une pédagogie de la réussite, ce qui pouvait être vexant mais avait sa place. Un jeune enseignant, même sorti d'une formation en IUFM pourrait souhaiter mettre des croix face aux points de la rubrique suivante :

“*Savoir conduire sa classe, créer les conditions favorables à la réussite*

• *instaurer une relation de contrat pédagogique avec la classe, les élèves (ex : heure de vie de classe ...)*

• *gérer, structurer le groupe classe*

• *gérer le temps classe, les rythmes et modes de travail ...*

• *adapter le mode relationnel à la psychologie de l'adolescent, du groupe*

• *maîtriser les registres de langue*

• *maîtriser l'espace, le geste, la voix ...*

*autres*”

On pourrait conseiller d'effectuer quelques regroupements entre ces points pour des propositions de stage dans le but de trouver plus de quinze stagiaires qui auront peut-être à jongler avec les heures de rattrapage. Alors que dans la deuxième

rubrique intitulée “*Enseigner leur discipline*” on ne pourrait demander de faire plus condensé, à moins de ne rien y mettre. En effet, il n’y avait qu’un seul point (36e et ultime point de la liste) :

“• *contribuer à la réalisation de l’objectif commun de maîtrise des langages par les élèves*”

secondé tout de même d’un : “*autres*” pour lequel il était laissé assez de place pour notre imagination. Fallait-il s’interroger sur l’art et la manière d’enseigner les mathématiques pour rester dans la note, ou était-il permis de parler de contenu ? Mais non, pas question d’y mettre de l’arithmétique ou des probabilités car ce serait lier pédagogie et discipline ce qui n’est pas dans l’air du temps. La tentation fut forte tout de même de faire une demande de stage de poterie.

Mais ne désespérons pas. L’année scolaire n’en est qu’à son milieu et les propositions sérieuses de formation continue ne nous parviennent que bien plus tard. D’ici là, les opinions peuvent évoluer et nous n’aurons peut-être pas à tourner en rond solitairement dans notre savoir et notre expérience sur de longues années.

O. SCHLADENHAUFEN.

IMPORTANT :

NOTER NOTRE CHANGEMENT D’ADRESSE POSTALE

7, rue René Descartes